

# Foire aux questions (FAQ)

## Candidats au Prix de l'innovation et de la recherche du Var 2026

### 1. Qu'est-ce que le Prix de l'innovation et de la recherche du Var ?

Il s'agit d'une distinction annuelle, mis en place par le Conseil départemental du Var, qui valorise les projets innovants du territoire Varois.

### 2. Qui peut candidater ?

Les étudiants (2025-2026), associations, chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, vacataires et contractuels dans un laboratoire de recherche et les laboratoires de recherche privés et publics, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales.

Les entreprises ne sont pas éligibles dans ce cadre.

Un justificatif vous sera demandé dans le questionnaire de candidature à compléter.

Les projets doivent être réalisés ou en cours de développement, avec un potentiel d'impact concret.

### 3. Comment déposer sa candidature ?

- Remplir le formulaire Forms officiel disponible sur **var.fr**
- Joindre les documents demandés (logo, vidéos, ...)
- Envoyer le tout avant la date limite indiquée (15.01.26)

### 4. Quels sont les critères d'évaluation ?

- L'originalité et la créativité du projet
- L'impact et la pertinence locale
- La qualité de la recherche
- Le caractère transposable
- Le réalisme du planning, de la viabilité du projet et des objectifs proposés

### 5. Y a-t-il des frais d'inscription ?

Non, la participation est totalement gratuite.

### 6. Quelles sont les dates clés ?

Clôture des candidatures : **Judi 15 janvier 2025 (23h59 dernier délais)**

Annonce des finalistes / cérémonie de remise des prix: printemps 2026

### 7. Que gagnent les lauréats ?

Une dotation financière (hors collectivités).

Une valorisation des projets.

## 8. Puis-je candidater si mon projet est encore en phase de prototype ?

Oui, à condition que le potentiel d'application et d'impact soit clairement démontré.

## 9. Une vidéo est-elle demandée dans le dossier de candidature ?

Oui. Les candidats doivent fournir une courte vidéo (1 à 2 minutes maximum) présentant :

- concept,
- objectif,
- cible,
- localisation,
- équipe,
- ...

La vidéo peut être tournée avec des moyens simples (smartphone) et envoyée au format MP4 ou via un lien de visionnage (YouTube, Vimeo, etc.) accessible et téléchargeable. Elle sert à illustrer le dossier et à mieux comprendre la personnalité et la vision du porteur de projet. Celle-ci pourrait potentiellement être diffusée lors de la cérémonie de remise des prix.

## 10. Puis-je candidater à plusieurs catégories ?

Oui, à condition de remplir un dossier distinct pour chaque catégorie et que chaque projet réponde aux critères correspondants.

## 11. Puis-je soumettre un projet déjà primé ailleurs ?

Oui, mais il faut préciser dans le dossier les distinctions déjà obtenues et en quoi votre candidature reste pertinente pour ce prix.

## 12. Puis-je soumettre un projet déjà primé au dernières éditions ?

Non, en revanche tous autres projets sont les bienvenus.

## 13. Que se passe-t-il si je ne peux pas être présent à la cérémonie ?

Votre candidature reste valide. Il est conseillé d'avoir un représentant. Si vous êtes lauréat, ce dernier pourra recevoir le prix en votre nom ou il pourra vous être envoyé.

## 14. Comment le jury est-il composé ?

Il réunit des experts du monde académique, politique, économique, institutionnel et/ou associatif, choisis pour leur compétence et leur impartialité.

Le jury sera composé de :

- **6** conseillers départementaux, dont le Président du Conseil départemental ou son représentant,
- **2** représentants universitaires,
- **2** membres de l'administration départementale,
- **3** personnalités varoises qualifiées dans les domaines (technologique, environnementale, sociale), désignées par le Président du Conseil départemental.

Le Président du Conseil départemental ou son représentant préside de droit le jury.

## 15. Quelles pièces justificatives dois-je fournir pour confirmer mon statut juridique ?

Les documents à fournir dépendent de votre situation. Par exemple :

### Étudiants

- Copie de la carte d'étudiant en cours de validité ou certificat de scolarité de l'année en cours
- Attestation de participation ou de rattachement à un projet universitaire lié à la candidature

### Associations

- Copie de la déclaration en préfecture
- Statuts signés
- Récépissé officiel de déclaration
- Publication au Journal Officiel (si disponible)

### Laboratoires / Universités / Organismes publics

- Attestation officielle de rattachement signée par l'institution
- Document de présentation institutionnelle (ou fiche établissement)

**Les documents doivent être récents et lisibles. Ces documents permettront de faciliter la remise de la dotation en cas de victoire aux prix concernés.**

## 16. Quels étaient les lauréats de l'édition 2025 ?

- **Grand prix de l'innovation environnementale** : Projet super serre de Var 2049
- **Grand prix de l'innovation sociale** : Association Thiercelieux
- **Grand prix de l'innovation technologique** : Blue Vital par des étudiantes de l'ISEN Méditerranée (Gauthier Eva, Charpentier Lucile, Derollez Cassandra)
- **Prix thématique égalité femme-homme** : L'open Lab pour l'innovation de l'association Génération 8.3
- **Le coup de cœur du jury** : L'économe

## 17. Qui contacter pour plus d'informations ?

E-mail : [prixdelinnovation@var.fr](mailto:prixdelinnovation@var.fr)